Le service des agents hors service…

La faute à qui ???

Depuis plusieurs mois, suite à l'absence pour cas de force majeure de sa responsable, le service des agents est en grande difficulté. Cette absence a eu pour conséquence de laisser seule aux commandes son adjointe alors qu'il faut impérativement deux agents pour travailler dans de bonnes conditions.

À plusieurs reprises, la CGT Pénitentiaire locale a interpellé la Direction sur cette problématique. Il aurait été souhaitable d'anticiper et de positionner quelqu'un en renfort rapidement. Il y a bien eu quelques tentatives récemment pour trouver des solutions, mais aucune n'a été viable et durable.

Cet été, la Direction a demandé au responsable des ateliers de venir apporter son aide durant la période estivale. Cette tâche s'est avérée plus ardue que prévu pour lui, faute d'avoir reçu la formation requise pour ce poste et suite à un absentéisme particulièrement élevé.

Peu après, La Direction n'ayant aucune candidature sur ce poste particulièrement ingrat, a de nouveau proposé au responsable des ateliers de reprendre du… service pour une durée indéterminée.

Malheureusement pour l'intérêt du service des agents, de l'établissement et donc du personnel, cette nouvelle organisation vouée à devenir pérenne n'était pas du goût de tous…
Ceux-là qui voyaient en ce nouveau gradé, le loup rentrant dans la bergerie.

En plus d'une absence de formation, il aurait fallu que l'adjointe du service des agents soit présente plus régulièrement pour permettre au nouveau gradé de travailler dans de meilleures conditions.

Au lieu de ça, il a dû composer seul la plupart du temps, sans soutien ni formation !!!

La CGT Pénitentiaire locale, consciente de la situation précaire du service des agents, a alerté la Direction pour que quelqu'un soit sollicité pour apporter son aide au nouveau responsable et que soit mis en place une formation dans les plus brefs délais. Malgré l'urgence, la formation reste à ce jour à l'état de projet, pire, la Direction évoque une seule journée quand il faudrait à minima une semaine.

Si la situation de l'adjointe du service des agents n'a pas été simple depuis plusieurs mois, privée d'un gradé, la situation n'avait aucune comparaison avec celle d'aujourd'hui. En effet, l'actuel gradé est depuis son arrivée sur le poste, en plus d'être trop souvent seul, laissé dans l'ignorance, avec une quarantaine d'absents à remplacer régulièrement, le service prévisionnel 2022 et le service des fêtes à réaliser, le tout en étant non désiré par certain(e)s.

La CGT Pénitentiaire locale tient à rétablir la vérité pour démentir les propos de ceux qui colportent n'importe quoi pour discréditer un gradé qui n'avait aucun intérêt personnel à occuper ce poste.

D'ailleurs, notre OS tient à confirmer aux mauvaises langues que le poste de responsable du service du CP Condé sur Sarthe ne peut plus bénéficier d'un reclassement dans le corps des officiers…

Téléphone : 02 50 51 10 39 / 07 87 26 36 23 Poste bureau local : 1039
Page Facebook : https://www.facebook.com/CGTCPConde
Boite mail : cgt.cpconde@gmail.com

Bureau local CGT Pénitentiaire
CP Alençon – Condé sur Sarthe
Le 03/12/2021

Certain(e)s reprochent au responsable du service des agents d'être actuellement absent alors qu'ils savent pertinemment que tout a été mis en œuvre pour lui « savonner la planche ».

Nous rappelons également que son binôme n'est pas en reste quand il est question d'absentéisme. Pour autant, notre OS ne se permettra pas de juger...

Aujourd'hui, au vu des révélations faites à notre OS par la Direction, confirmant une rumeur de candidature spontanée d'une lieutenant, en qualité de responsable du service des agents, notre OS comprend mieux le travail de sape et le manque de collaboration qu'a dû endurer ces dernières semaines l'actuel responsable du service des agents.

A ce propos, la CGT Pénitentiaire locale tient à rappeler que si rien n'interdit d'avoir une activité syndicale quand on travaille au service des agents, cela pose un problème de positionnement entre la Direction de l'établissement et l'intérêt du syndicat. C'est pour cela que l'actuel responsable du service a délibérément pris du recul avec ses implications syndicales suite à sa prise de fonction.

Chacun comprendra que le service des agents ne peut décemment pas s'auto-accorder des autorisations d'absences syndicales quand il est susceptible de refuser, à ceux qui en ont besoin, des demandes d'absences pour raisons familiales par exemple.

Notre OS rappelle que si c'est bien le Directeur de l'établissement qui donne son aval pour les diverses autorisations d'absences et changements de service, il prend sa décision en fonction des préconisations du service des agents…

En ces temps difficiles, la CGT Pénitentiaire locale tient à remercier, une fois n'est pas coutume, le Directeur adjoint, pour avoir participé à l'élaboration du service des fêtes cette semaine.

Cependant, cette aide aurait été la bienvenue bien plus tôt pour qu'il ne sorte pas si tardivement, au grand dam des agents…

Morale de cette petite histoire malsaine :
« Pousse-toi de là que je m'y mette !!! ».
Comprendra qui veut…

Téléphone : 02 50 51 10 39 / 07 87 26 36 23 Poste bureau local : 1039
Page Facebook : https://www.facebook.com/CGTCPConde
Boite mail : cgt.cpconde@gmail.com

Bureau local CGT Pénitentiaire
CP Alençon – Condé sur Sarthe
Le 03/12/2021